



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau
Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of
the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'invitation
demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Professional Services Online & Temporary Help
Services Division/Division des services professionnels
en ligne et d'aide temporaire
11 Laurier St./11, rue Laurier
10C1, Place du Portage III
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet ProServices Method of Supply	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZT-180024/A	Date 2017-06-20
Client Reference No. - N° de référence du client 20180024	Amendment No. - N° modif. 008
File No. - N° de dossier 002zt.E60ZT-180024	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZT-002-31516	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2017-05-25 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-07-05	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Hickey, Natasha	Buyer Id - Id de l'acheteur 002zt
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3896 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

N° de l'arrangement - Supply Arrangement No.
E60ZT-180024/A

N° de la modif. - Amd. No.
008

Id de l'acheteur - Buyer ID
002ZT

N° de réf. du client - Client Ref. No.
E60ZT-180024/A

N° du dossier - File No.
009ZT. E60ZT-180024/A

FMS No/ N° VME - CCC No/N° CCC

Cette modification 008 de la demande pour un arrangement en matière d'approvisionnement est de réviser les items suivants:

Répondre aux questions des soumissionnaires :

Question		Réponse	
Q.45	<p>45.1 Nous avons actuellement une offre à commandes de services de modes alternatifs de règlement des conflits (MARC) pour l'encadrement en matière de conflits. À l'heure actuelle, les services sont approuvés dans les régions de l'Atlantique et de la capitale nationale. Pouvons-nous étendre la disposition relative aux droits acquis liée à cette catégorie à nos autres régions approuvées – Québec et Ontario?</p> <p>45.2 Si c'est le cas, est-il suffisant de sélectionner « oui » dans le menu déroulant lié à cette catégorie dans nos autres régions qualifiées ou devons-nous présenter d'autres documents?</p> <p>45.3 Certains de nos associés peuvent maintenant fournir des services dans une nouvelle catégorie pour le compte de notre entreprise. Toutefois, les références seront liées à la prestation de services dans le cadre d'une entente avec une autre entreprise. Est-il acceptable de fournir un projet de référence pour justifier une catégorie dans ces circonstances?</p> <p>45.4 Existe-t-il une manière d'indiquer que les services ont été fournis par une personne précise faisant partie d'une autre entreprise?</p>	R.45	<p>45.1 Oui, vous pouvez ajouter des régions/régions métropolitaines supplémentaires à votre soumission, à cette étape. L'ajout de régions/régions métropolitaines doit figurer dans votre soumission électronique, dans la composante de collecte de données (CCD).</p> <p>45.2 Veuillez vous reporter à la pièce jointe B – Instructions étape par étape sur la façon de présenter une soumission dans la CCD, section intitulée « Renseignements régionaux ».</p> <p>Si vous ajoutez des catégories supplémentaires à votre soumission électronique, veuillez vous reporter à la partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, article 3. Évaluation technique – Critères obligatoires, O.2 Identification des volets et des catégories et O.3 Justification de référence pour chaque catégorie « Récemment validée ».</p> <p>45.3 Non, un projet réalisé par une autre entreprise ne peut pas être utilisé pour justifier la catégorie pour le compte du soumissionnaire.</p> <p>45.4 Non, la CCD ne permet pas d'indiquer que les services ont été fournis par une personne précise. Veuillez vous reporter à la Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, article 3. Évaluation technique – Critères obligatoires, O.3 Justification de référence pour chaque catégorie « Récemment validée » de la DAMA.</p>

Q.46	<p>46.1 Veuillez noter à la suite de l'examen des Questions et réponses figurant dans la modification n° 1, question et réponse n° 1. Les entreprises qui sont déjà soumissionnaire préqualifié dans ProServices doivent suivre les directives suivantes :</p> <p>R.1 La réponse à la Q.1 est fournie ci-dessous en deux parties (le cas échéant) :</p> <p>a) Si vous êtes déjà un soumissionnaire préqualifié dans ProServices, alors oui, vous pouvez tirer parti du droit acquis pour vos renseignements existants dans cette nouvelle demande de soumissions (E60ZT-180024/A).</p> <p>Marche à suivre :</p> <ol style="list-style-type: none">1) Télécharger la DAMA (https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-ZT-002-31516).2) Ouvrir une session dans le portail électronique du SSPC.3) Cliquer sur le lien du Tableau de bord de la demande de soumissions dans la barre de navigation à gauche.4) Cliquer sur le numéro de demande ProServices (E60ZT-180024/A) sous l'en-tête « Demande de soumissions ouvertes » pour ouvrir la soumission électronique.5) Dérouler vers le bas de la page et cliquer sur Attestations.6) Cliquer (et remplir) « l'Attestation des droits acquis ».7) Cliquer sur Retourner à la page d'accueil de la réponse.8) Changer l'état de chaque lien du Tableau des matières pour indiquer « Terminé ».9) Cliquer sur le bouton Sauvegarder la réponse, puis sur le bouton Soumettre la réponse. <p>Remarque : Si vous souhaitez inclure des volets et catégories supplémentaires à votre soumission, veuillez consulter O.2 Identification des volets et des catégories et O.3 Justification des références pour chaque catégorie « récemment validée ».</p> <p>Je souhaite souligner que comme les mécanismes de passation de marchés des SPICT et des SPTS viennent d'être attribués et qu'à la suite de l'examen de nos volets et catégories transférés de ces mécanismes de passation de marchés à</p>	R.46	<p>46.1. Veuillez vous reporter à la Q.37 de la modification 004 apportée à la présente demande de soumissions.</p>
-------------	--	-------------	--

	<p>ProServices, nous avons remarqué que les nouvelles catégories, pour lesquelles nous avons fourni des justifications et nous nous sommes qualifiés, ne figurent pas dans ProServices.</p> <p>Les données utilisées pour remplir automatiquement le nouveau ProServices ont-elles été tirées d'une version antérieure de d'autres mécanismes de passation de marchés ou des véhicules de passation de marchés actuels publiés au cours des deux derniers mois?</p> <p>46.2 Compte tenu de la situation politique actuelle avec les États-Unis, quelles seraient les répercussions de la résiliation ou de la modification de l'ALENA sur le mécanisme de passation de marchés ProServices?</p>		<p>46.2 Si la méthode d'approvisionnement ProServices devait être modifiée en raison de modifications apportées à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), ces modifications seront apportées et transmises aux fournisseurs.</p>
Q.47	<p>47.1 Je suis titulaire d'un arrangement en matière d'approvisionnement ProServices pour mon entreprise individuelle et je suis également titulaire d'un arrangement en matière d'approvisionnement ProServices pour une coentreprise (qui comprend mon entreprise individuelle et une compagnie constituée en entité juridique).</p> <p>La compagnie constituée en entité juridique (qui fait partie de la coentreprise figurant ci-dessus), exploitée pendant plus d'un an, peut-elle présenter une demande afin d'obtenir son propre arrangement en matière d'approvisionnement.</p> <p>47.2 Si la compagnie constituée en entité juridique présente une soumission, pourrait-elle tirer avantage de la disposition relative aux droits acquis figurant dans l'arrangement en matière d'approvisionnement de la coentreprise?</p>	R.47	<p>47.1 Oui, à condition que le Numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA) de la compagnie constituée en entité juridique ne soit pas supérieur au nombre admissible d'arrangements en matière d'approvisionnement par entité juridique. Veuillez consulter la partie 2 – Instructions à l'intention des fournisseurs, 6. Nombre d'arrangements en matière d'approvisionnement par entité juridique de la DAMA.</p> <p>47.2 Non, la compagnie constituée en entité juridique doit avoir réalisé des travaux elle-même, facturé les travaux réalisés, et utilisé ces travaux pour justifier les catégories figurant dans sa soumission.</p>
Q.48	<p>Lorsque nous choisissons les régions au sein desquelles nous souhaitons offrir un arrangement en matière d'approvisionnement, devons-nous être physiquement en mesure de travailler dans les régions sélectionnées?</p> <p>Par exemple, si nous choisissons de fournir des services dans la région de Montréal, les travaux peuvent-ils être réalisés à distance, à partir de notre bureau de Vancouver, ou préférez-vous que les soumissionnaires soient physiquement présents dans les régions sélectionnées?</p>	R.48	<p>Lorsqu'un client a un besoin, il effectue une recherche dans le Système des services professionnels centralisés (SSPC) dans la région/zone métropolitaine au sein de laquelle les travaux doivent être réalisés. Les précisions liées au lieu où les travaux doivent être réalisés, en tout ou en partie (sur place avec le client ou sur place dans les installations du fournisseur) figurent dans la demande de propositions (DP).</p>

			Lorsque le client n'a pas de préférence en ce qui a trait au lieu où les travaux sont réalisés, l'option À distance/accès virtuel, qui couvre l'ensemble du Canada, est sélectionnée.
Q.49	<p>49.1 J'ai remarqué que les renseignements figurant dans mon entente de service actuelle ont déjà été saisis dans le SSPC. Si je souhaite présenter une soumission pour les mêmes catégories, volets, lieux, niveaux d'expertise, etc., je n'ai qu'à vérifier les renseignements figurant dans toutes les parties de la soumission, sauvegarder les renseignements et présenter ma soumission?</p> <p>49.2 Dans la section des attestations, il y a une question au sujet des exigences en matière de sécurité. La première fois que j'ai présenté une soumission dans ProServices, comme j'ai demandé à TPSGC de parrainer mon entreprise, j'ai reçu ma Vérification d'organisation désignée (VOD). Comment dois-je répondre à la question sur le parrainage en matière de sécurité, cette fois-ci? Comme j'ai déjà l'autorisation de sécurité requise, dois-je répondre « Non », ou dois-je reprendre le processus à zéro?</p> <p>49.3 Dans la section des attestations, je dois saisir mon numéro de dossier de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC). Qu'est-ce que c'est? Est-ce le numéro de dossier figurant dans le coin supérieur droit du Formulaire du certificat d'enquête de sécurité et profil de sécurité que j'ai reçu lorsqu'on a remis une VOD à mon organisation?</p>	R.49	<p>49.1 Veuillez consulter la modification 001 pour obtenir de plus amples renseignements afin de comprendre en quoi consistent les droits acquis.</p> <p>49.2 Les soumissionnaires titulaires d'une VOD valide, exigence minimale de ProServices, et qui ne souhaitent pas passer à un niveau de sécurité supérieur peuvent répondre « Non » à la question « Le fournisseur a-t-il besoin d'un parrainage en matière de sécurité? » dans l'attestation de parrainage en matière de sécurité de la CCD. Veuillez vous reporter à la pièce jointe B – Instructions étape par étape sur la façon de présenter une soumission ProServices dans la CCD, Attestations, 8. Parrainage en matière de sécurité</p> <p>49.3 Oui, c'est le numéro qui figure dans la réponse de la DSIC lorsqu'on vous a accordé l'attestation de sécurité.</p>
Q.50	50.1 Je parcours le portail électronique du SSPC et je constate que lorsque je justifie un volet ou une catégorie choisi, je ne dois fournir qu'une seule référence. Est-ce le cas?	R.50	50.1 Veuillez vous reporter à la Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, article 3. Évaluation technique – Critères obligatoires, O.3 Justification de référence pour chaque catégorie « Récemment validée », article 4 de la DAMA.

	<p>50.2 En outre, où se trouvent les niveaux sous chaque catégorie?</p>		<p>50.2 Veuillez vous référer à la pièce jointe B – Instructions étape par étape sur la façon de présenter une soumission ProServices dans la CCD, sous la rubrique Gammes de services pour l'arrangement en matière d'approvisionnement de la DAMA.</p>
<p>Q.51</p>	<p>Nous présentons une demande d'attestation des droits acquis dans ProServices, conformément au contrat cité ci-dessus pour les modes alternatifs de règlement des conflits, et nous avons quelques questions sur la méthode de présentation des demandes :</p> <p>51.1 Sous le volet 13 – Modes alternatifs de règlements de conflits (MARC), nous devons sélectionner services justifiés/non justifiés, à partir d'un menu déroulant. Veuillez clarifier la signification du terme « justifié ».</p> <p>51.2 Sous Renseignements régionaux – il n'existe aucune zone métropolitaine pour l'Île-du-Prince-Édouard, et nous sommes incapables de saisir un bureau de Charlottetown pour Moncton/Halifax. Notre bureau est à Charlottetown, et nous fournissons des services à l'échelle du Canada, principalement dans la région de l'Atlantique. Par conséquent, pouvez-vous nous indiquer comment procéder?</p>	<p>R.51</p>	<p>51.1 Les définitions des options des menus déroulants du système liées à la « justification » figurent dans la pièce jointe B, Critères obligatoires, ii Renseignements sur les volets – Offrir des nouveaux volets et catégories, article f.</p> <p>51.2 Non, il n'existe aucune région ni zone métropolitaine propre à l'Île-du-Prince-Édouard; toutefois, la province figure dans la région de l'Atlantique. Les régions et les régions métropolitaines ne sont pas exactement les mêmes que celles figurant dans l'offre à commandes de services de modes alternatifs de règlement des conflits, car ProServices adopte les régions et les régions métropolitaines décrites dans la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de services professionnels. Toutefois, les bureaux locaux peuvent figurer dans votre soumission électronique pour les régions métropolitaines comme Halifax et Moncton. Veuillez vous reporter à la pièce jointe B, Renseignements régionaux, iii. Bureaux locaux, pour obtenir de plus amples renseignements.</p> <p>Veuillez consulter le site Web dont l'adresse figure à la partie 1 – Sommaire général, article 6. Régions et zones métropolitaines de la DAMA, où figure la définition des régions et des zones métropolitaines.</p>
<p>Q.52</p>	<p>Relativement à la partie 4, O.3, article 9 L'exigence selon laquelle un entrepreneur principal doit être utilisé comme référence porte préjudice aux petites entreprises et aux consultants indépendants. Les organismes de dotation et les autres entreprises sont incités à ignorer toute demande de ce type, car celles-ci tirent parti du fait que les consultants ne peuvent pas se qualifier pour ProServices et beaucoup de</p>	<p>R.52</p>	<p>Veuillez vous reporter à la modification 007 qui traite cette question. L'entreprise ou le ministère utilisé comme référence (c.-à-d., le client) doit avoir reçu une facture pour les travaux réalisés.</p>

N° de l'arrangement - Supply Arrangement No.
E60ZT-180024/A

N° de la modif. - Amd. No.
008

Id de l'acheteur - Buyer ID
002ZT

N° de réf. du client - Client Ref. No.
E60ZT-180024/A

N° du dossier - File No.
009ZT. E60ZT-180024/A

FMS No/ N° VME - CCC No/N° CCC

	<p>ces entreprises ont des politiques limitant la fourniture de références. En outre, ces entreprises ne sont souvent pas conscientes des détails du travail effectué par le consultant et sont donc mal équipées pour bien vérifier ou confirmer les catégories liées à ce travail. Nous demandons à ce que les références mentionnées puissent être celles de l'entrepreneur principal ou du client final qui reçoit les services.</p>		<p>Par exemple : L'entreprise C (sous-traitant) exécute une partie des travaux et facture les coûts à l'entreprise B (entrepreneur). L'entreprise B facture à son tour l'entreprise A (le client externe) pour l'ensemble des travaux. L'entreprise C ne peut s'attribuer que l'expérience relative aux travaux facturés à l'entreprise B. L'entreprise B peut également réclamer cette expérience, car elle a facturé l'entreprise A (le client externe).</p>
Q.53	<p>Pouvez-vous fournir la DAMA dans un format permettant la recherche?</p>	R.53	<p>Oui, vous pouvez obtenir une version PDF permettant la recherche de notre Demande d'arrangement en matière de service (DAMA), sur demande, en communiquant avec ProServices, à l'adresse : TPSGC.ProServices.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca.</p>
Q.54	<p>Je viens d'examiner la dernière modification et je comprends très mal pourquoi « entrepreneur principal » a été remplacé par « fournisseur préqualifié ». Cette modification porte à croire que les entrepreneurs ont recours à une entreprise pour la méthode d'approvisionnement, mais il y a beaucoup d'autres scénarios pour lesquels aucun fournisseur préqualifié ne fait partie des fournisseurs qui exécutent un contrat. Par ailleurs, bien souvent, les acheteurs autres que ceux du gouvernement fédéral ne disposent pas de listes de fournisseurs préqualifiés et cette modification sème une grande confusion parmi les soumissionnaires quant à la façon dont ils devraient répondre.</p> <p>TPSGC envisagerait-il de revoir cette exigence de manière à ce qu'elle reflète une plus vaste gamme de scénarios? De plus, comme il a été signalé dans une question antérieure à laquelle on n'a pas encore répondu, restreindre les références que peuvent citer les sous-traitants peut nuire grandement à leurs chances de se qualifier pour l'arrangement en matière d'approvisionnement, même s'ils ont effectué les travaux.</p>	R.54	<p>Une révision a été effectuée à la Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, item 3. Évaluation technique – Critères obligatoires, O.3 Justification des références pour chaque catégorie « Récemment validée », puce 9. Veuillez vous reporter à la modification 007, item 2.</p>

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.